

BULLETIN DE PARTICIPATION AU 56^{ème} CHAPITRE DE LA CONFRÉRIE SAINT ARNOUL DU COMTÉ DE CHINY DU 21 OCTOBRE 2023

Mme/ Monsieur

Si vous représentez une Confrérie, laquelle ? :

Personne intronisée et son titre dans la Confrérie :

Un bref curriculum vitae est demandé au futur(e) intronisé(e) accompagné d'une anecdote amusante que l'intéressé(e) a eu ces derniers temps.

Réserverepas pour le banquet au prix de 62 € par personne pour un total de€ à verser pour le 10 octobre 2023, au plus tard, sur le compte des « Amis du Pays de Chiny » BE42 3631 3344 4354 en mentionnant, comme communication, votre nom et le nom de votre confrérie pour plus de facilité.

Afin de privilégier le confort de nos convives, le nombre de places est limité à 170.

La réservation ne sera effective qu'à la réception du paiement afin d'obtenir une organisation parfaite.

Pour des impératifs de traiteur, tout repas non décommandé après le 10 octobre 2023 ne sera pas remboursé.

Pour nos amis français, le versement pourra s'effectuer sur place en espèces.

Les chèques ne sont pas acceptés, n'ayant plus cours en Belgique.

Le présent bulletin de participation est à renvoyer au plus tard pour le 10 octobre 2023, par mail ou par la poste, à l'adresse ci-dessous :

Confrérie Saint Arnoul du Comté de Chiny

E-mail : confreriesaintarnoul@gmail.com

Tailfer Gérard

Avenue Germain Gilson 84

6810 Izel

Il vous sera également possible de commander et d'emporter des pâtés gaumais.

Je désire commander pâté(s) gaumais au prix de 18 € pièce, montant à verser au compte repris plus haut.

Fait à, le

(signature)

N.B. : Dans la mesure du possible, nous souhaiterions partager la table de :